Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
ID : 040-214002966-20200604-DEL1220-DE

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
ID : 040-214002966-20200604-DEL1220-DE

SEANCE DU 4 JUIN 2020

DEPARTEMENT
des Landes

Commune
de
SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt, le 4 du mois de juin 2020, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le vendredi 29 mai 2020, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Absents : 1

Procurations : 1

Votants : 27

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Quitterie HILDELBERT, Léa GRANGER, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Juliane VILLACAMPA, Martine BACON-CABY, Maud RIBERA, Adeline MOINDROT, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Rémy MULLER, Lionel CAMBLANNE, Alain BUISSON, Christophe RAILLARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Ø
Absents : Ø
Pouvoir : Monsieur Franck LAMBERT a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Date d'affichage :
29 mai 2020

Secrétaire de séance : Marc JOLLY

Objet : Election des délégués municipaux au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises

Envoyé en préfecture le 11/06/2020
Reçu en préfecture le 11/06/2020
ID : 040-214002966-20200604-DEL1220-DE

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner 1 délégué élu titulaire + 1 délégué élu suppléant au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises ;
CONSIDERANT que le résultat des dernières élections municipales implique une modification dans la désignation des délégués au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises ;
CONSIDERANT la liste des élus candidats, à savoir M Arnaud FEÏTO comme titulaire et M Frédéric DARRATS comme suppléant ;

Ayant entendu le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : de désigner comme délégués au Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises :

Délégué	**Titre**	**Prénom**	**Nom**
Titulaire	M	Arnaud	FEÏTO
Suppléant	M	Frédéric	DARRATS

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- **peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS

MAIRIE DE SEIGNOSSE (LANDES)